

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 février 2025

EXPÉRIMENTATION VERS L'INSTAURATION D'UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE
L'ALIMENTATION - (N° 386)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE46

présenté par
M. Fournier, rapporteur

ARTICLE 3

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« du maintien et de l'accompagnement vers une »,

les mots :

« de l' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.